

RETROUVANCE EN VICDESSOS

**Randonnée accompagnée, en itinérance, en refuges, en petit dortoir
de 4 à 8 personnes, avec transfert des bagages**

Séjour 6 jours, 5 nuits

La vallée du Vicdessos, située dans la haute Ariège, est adossée aux frontières de l'Espagne et de l'Andorre. Dans cette belle et longue vallée glaciaire, se dressent les plus hauts sommets ariégeois, dépassant les 3000 m !

Nous vous proposons une belle boucle en itinérance, à la découverte de splendides paysages abritant une faune et une flore caractéristiques de ces montagnes pyrénéennes.

Un parcours dévoilant la vie des ces populations montagnardes, témoignant d'un riche passé minier et pastoral !

PROGRAMME

JOUR 1 : RDV ET REFUGE GRAIL

Départ de l'Office de Tourisme d'Auzat, montée vers l'ancien village minier de Sem. Repas à "la Ferme du Minier" et visite du petit musée de Sem. Une piste forestière vous conduira ensuite jusqu'au Col de Grail et son gîte, au terme de cette première étape.

Nuit au gîte de Grail.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée 4h30, Dénivelé + 805 m, Distance 8,8 km.

JOUR 2 : GITE DE BERTASQUE

Par le bois de Lercoul, vous rejoindrez la crête de la Montagnette offrant un joli panorama sur la vallée de Siguer. La descente rejoint, après quelques larges lacets, la petite station de ski où vous pourrez "casser la croûte". Le GR 10 traverse ensuite le Bois de Cauderas, franchit le torrent de Goulier puis emprunte le chemin horizontal menant à la fontaine de Brosquet, pour arriver au gîte de Bertasque.

Nuit au gîte de Bertasque.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée 5h30, Dénivelé + 560 m, Distance 10,4 km.

JOUR 3 : GITE DE MOURET

La plus longue étape du séjour avec un sentier en balcon traversant des ravins, une descente raide aux multiples lacets jusqu'au hameau de Pradières d'en Bas. Puis ce sera la montée jusqu'à la crête de Prunadières avant d'entamer l'ultime descente menant au caractéristique hameau de Mounicou. Direction ensuite le hameau de Marc pour une petite visite commentée de la miellerie du Rucher du Montcalm.

Nuit au gîte de Mouret.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée 7h30, Dénivelé + 1040 m, Distance 16,5 km.

JOUR 4 : REFUGE DE BASSIES

Après avoir quitté le refuge, une petite grimpe permet d'accéder au Canal carré qui mène aux abords d'une centrale hydroélectrique. Passé le pont de pierre, l'itinéraire longe le superbe système lacustre de Bassiès pour se terminer au refuge gardé. Pour cette étape, un transport par mule est prévu afin d'acheminer au refuge et redescendre le lendemain le "minimum" indispensable.

Nuit au Refuge des Etangs de Bassiès.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée 5h, Dénivelé + 625 m, Distance 10,3 km.

JOUR 5 : TERRE D'AVENIR

Montée vers le col de Cabanatus, l'étang d'Alate et le point culminant de la randonnée : le Mont Ceint qui, du haut de ses 2 088 m d'altitude, offre un saisissant panorama à 360° sur la montagne ariégeoise et ses contreforts. Descente vers le Port de Lers et le dernier refuge du circuit : Terre d'Avenir, en limite de forêt et de pâturage, face au Pic des Trois Seigneurs.

Nuit au gîte de Terre d'Avenir.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée 4h30, Dénivelé + 610 m, Distance 7,4 km.

JOUR 6 : FIN

Par les bois de Freychinède et de Soubrouque, après avoir longé la tourbière classée de Bernadouze, le sentier en balcon rejoint le Tour du massif des Trois Seigneurs, franchit le col de la Crouzette pour atteindre le pittoresque village de Saleix. Après la pause pique-nique, vous entamerez la descente vers Auzat et retrouverez l'Office de Tourisme où un rafraîchissement vous sera offert avant la dislocation du groupe.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée 4h, Dénivelé + 100 m, Distance 11,4 km.

COMPLEMENT DE PROGRAMME : Note : nous pouvons être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué en cas de force majeure en fonction de la météo, de la date, du nombre et/ou du niveau des participants.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Regroupement pour tous à 9h devant l'Office de Tourisme d'Auzat ; parkings à proximité.

Pour les voyageurs SNCF, transfert de la gare SNCF de Tarascon sur Ariège jusqu'à Auzat (prise en charge à 8h30 devant la gare).

DISPERSION

Vers 16h le jour 6 devant l'Office de Tourisme d'Auzat.

Transfert jusqu'à la gare de Tarascon pour les voyageurs SNCF.

FORMALITES

Aucun certificat de vaccination n'est exigé pour les voyageurs. Cependant, nous recommandons d'être à jour de ses vaccinations.

NIVEAU

3 à 4 CHAUSSURES

Étapes de 4h à 7h30 de marche par jour sur des sentiers agréables et en terrain varié....

La randonnée s'effectue sur sentiers entre 750 m et 2100 m d'altitude. Les dénivelés positifs quotidiens sont compris entre 610 et 1040 mètres, sauf le dernier jour qui n'a qu'un dénivelé positif de 100 mètres.

NIVEAU	Dénivelé	Temps de marche
1	Jusqu'à 400 m	4 à 5h
2	300 à 600 m	3 à 5h
3	600 à 800 m	5 à 6h
4	700 à 1200 m	5 à 7h
5	1000 m et +	7h et +

HEBERGEMENT

L'hébergement est assuré dans quatre refuges forestiers et un refuge communal gardé.

Les refuges ONF ont été entièrement rénovés en 2006 dans la tradition montagnarde, en conservant leur caractère architectural d'origine. Leur aménagement intérieur permet des

haltes confortables sur des sites privilégiés.

Le refuge communal gardé de Bassiès, surplombant les lacs et étangs du même nom, vous réservera

trois petites chambres de quatre places ainsi qu'une salle de bains. Dans la salle à manger commune, vous côtoierez d'autres amoureux des grands espaces montagnards.

RESTAURATION

Les petits déjeuners français sont pris dans les structures d'hébergement.

A chaque arrivée d'étape, rafraîchissement prévu.

Apéritif offert et vin à chaque repas du soir : les menus sont à base de productions et spécialités locales dans une optique de développement durable.

Nous pique-niquerons le midi (sauf le premier jour, où le repas sera pris dans une ferme auberge)

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne connaissant bien le massif et son parcours aidé par un logisticien à chaque étape dans les bâtiments ONF.

GROUPE

Groupe de 6 personnes minimum à 12 personnes maximum.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires personnelles pour chaque journée, ainsi que les piques niques. Le portage des bagages est assuré par un logisticien ou par mule (le jour 4).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

LISTE DU MATERIEL :

- Un gros sac à dos ou sac de voyage pour le séjour (maximum 10 kg)
- Un sac de couchage léger, pour les nuits en gîte,
- Un petit sac à dos 30/45 litres environ pour les journées de marche
- Une bonne paire de chaussures de marche ayant une bonne tenue de la cheville.
- Bâton de marche ou canne télescopique (selon les goûts de chacun)
- Vêtement de pluie (cape), coupe-vent, casquette
- Veste imperméable et respirante type gore tex
- Polaire et pull-over
- Pantalon de marche
- Lunettes de soleil
- Paire de gants fins type polaire
- Bonnet
- Short
- Plusieurs paires de chaussettes
- Sous vêtements de rechange
- Une serviette de toilette
- Crème solaire
- Stick à lèvres
- Boite plastique hermétique type « Tupperware » (contenance 1 litre) pour conditionnement des pique-niques, couteau, cuillère et fourchette
- Gourde 1 à 2 litres
- Lampe de poche (frontale de préférence)
- Une petite pharmacie personnelle : élastoplast, double peau, pansements divers, anti diarrhéique (Immodium ou autre), antalgique (Doliprane ou autre), antibiotique à large

spectre, médicament pour la gorge (lysopaine par exemple), pince à épiler, une paire de ciseaux,

- Votre appareil photo
- Vos papiers

SAC A DOS pour la journée :

Prévoir un sac à dos confortable de 30 à 45 litres pour vos effets de la journée (un vêtement chaud, une cape de pluie, une gourde, une boîte et des couverts personnels pour le pique-nique du midi, protection solaire et papiers d'identité) et un peu de place pour nous aider à transporter le pique-nique et des encas.

SAVOIR VIVRE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Quelques règles de bonne conduite à connaître :

- Ne laisser aucun déchet errer dans la montagne, emportez toujours vos poubelles jusqu'au refuge.

DATES ET PRIX

Du lundi au samedi

17 au 22/06/2024

24 au 29/06/2024

15 au 20/07/2024

22 au 27/07/2024

05 au 10/08/2024

12 au 17/08/2024

19 au 24/08/2024

09 au 14/09/2024

TARIF : 770 € par personne

LE PRIX COMPREND :

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne,
- L'hébergement en demi-pension + Pique-nique de midi du jour 1 au midi du jour 6,
- Les transferts A/R devant la gare de Tarascon sur Ariège,
- La mise à disposition du groupe d'un logisticien. Il est chargé du transport des bagages et de la literie (draps), de l'acheminement des repas (pris chez les aubergistes locaux), de leur service à table, de l'entretien des refuges. Il saura vous renseigner sur les particularités de l'itinéraire et ses caractéristiques techniques. Ce sera aussi votre lien avec la vallée, mais en aucun cas le taxi permettant d'accéder aux refuges !
- La pension complète (y compris vin aux repas) du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6. Les repas de midi sont à base de vivres de "route" froids, ceux du soir sont cuisinés et font la part belle aux recettes montagnardes,
- L'hébergement dans 4 refuges forestiers entièrement rénovés et mis à la disposition exclusive du groupe (nuits 1, 2, 3 et 5). La nuit du jour 4 en refuge gardé où vous côtoierez d'autres randonneurs. Dans chacun des 5 bâtiments, draps et couvertures seront à votre disposition,
- Les visites du musée de Sem et de la Miellerie du Montcalm,
- La taxe de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons,
- Les dépenses personnelles,
- Les assurances,

- Tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend".

POURBOIRES : Aujourd'hui, le pourboire est généralement facultatif et est laissé à votre libre appréciation, selon votre satisfaction à la fin de votre voyage.

Il est d'usage de donner un pourboire à votre guide et à l'équipe locale. Il doit être adapté en fonction du niveau de vie du pays et de la durée de votre voyage. C'est un geste symbolique qui récompense une prestation de qualité par rapport à la prestation reçue.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex